



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2024 - 015
Séance du 15 mars 2024

Demande de subvention dans le cadre du dispositif « ValoRIS - soutien aux manifestations scientifiques en Hauts de France » du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Les régimes d'exception : mots, images et droit » prévu du 23 au 24 mai 2024 - Laboratoire Textes et Cultures

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 19 janvier 2024.

La demande de subvention dans le cadre du dispositif « ValoRIS - soutien aux manifestations scientifiques en Hauts de France » du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Les régimes d'exception : mots, images et droit » prévu du 23 au 24 mai 2024 - Laboratoire Textes et Cultures telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif régional ValoRIS
Valorisation et rayonnement des initiatives scientifiques
Soutien aux manifestations scientifiques de petite ampleur (MSPA)**

Intitulé du projet : colloque « Les régimes d'exception : mots, images et droit » prévu du 23 au 24 mai 2024

Descriptif : Les usages répétés ou durables des régimes exception, en France comme ailleurs, interrogent la garantie effective des libertés fondamentales et des systèmes démocratiques sur le long terme. Les circonstances justifiant leur instauration peuvent être multiples : de l'invasion de puissances étrangères aux guerres civiles, en passant par des insurrections, des catastrophes naturelles, ou encore des crises sanitaires. Ils prennent des formes variées comme en témoignent la diversité de leurs appellations : « pouvoirs spéciaux, facultés extraordinaires, état de siège, mesures de sécurité, mesures d'urgence, législation d'exception, régime de crise, dictature constitutionnelle, etc. », état d'urgence ou encore état d'urgence sanitaire dernièrement. L'approche de ce colloque se veut pluridisciplinaire et comparative. Il s'agira de croiser les approches disciplinaires (historique, juridique, politique, linguistique, littéraire, cinématographique...) des régimes d'exception, en fonction des contextes internationaux. L'objectif, *in fine*, sera de questionner les risques que l'usage répété des régimes d'exception, fait peser sur les libertés fondamentales et la démocratie, leurs modalités d'application d'un système national à l'autre, d'une circonstance exceptionnelle à l'autre, leur évolution face au développement des nouvelles technologies ou encore la représentation de ces régimes dans l'opinion publique, le discours politique ou les représentations artistiques.

Coordinateur : Université d'Artois (Textes et Cultures)

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 2000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 5010 €

Bénéficiaire : Université d'Artois (Textes et Cultures)

Responsable scientifique pour l'Artois : Mélanie Trédez-Lopez (Textes et Cultures)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres (Laboratoire et BQR)	Autre financeur	Région	Coût total
Fonctionnement	3010		2000	5010
Equipement				
Personnel				
Total	3 010 €		2 000 €	5 010 €

Fonctionnement : Frais de déplacements, hébergement, restauration, consommables et communication	5 010 €
Equipement :	
Personnel :	